

INSCRIPTIONS 2021-2022



Première année commune de l'enseignement secondaire
janvier 2021

••• Quelques repères

- Inscriptions en **1^{ère} année commune** uniquement
(RMQ : en cas de doute, s'inscrire parallèlement en 1^{ère} commune et en 1^{ère} différenciée)
- Utilisation d'un **formulaire unique d'inscription**
- **Classement** pour départager les demandes si nécessaire

●●● Processus



••• Quand s'inscrire?

Entre le 1^{er} février et le 5 mars 2021 inclus



Pas d'ordre chronologique pendant cette période !



L'inscription est **également possible** à partir du 26 avril 2021

MAIS

- elle se fait selon l'ordre chronologique, à la suite du classement des demandes introduites auparavant ;
- il n'y a **plus de priorité !!!**



••• Où s'inscrire?

Dans l'établissement de sa 1^{ère} préférence



Possibilité d'indiquer d'autres choix d'établissement sur le formulaire unique d'inscription (volet confidentiel)

••• Comment s'inscrire?

Avec le Formulaire Unique d'Inscription

Déposé en main propre

Possibilité de procuration



Accusé de réception

Il contient les informations qui serviront en cas de classement

••• Avant la période d'inscription

Désigner un ou plusieurs établissements sur base des critères des parents et de l'enfant

A ne pas négliger :

- Période d'inscription spécifique
- Liste de préférences à établir dès maintenant
- Hiérarchie des préférences
- Mode de classement : priorités et indice composite

••• Avant la période d'inscription

- Déterminer le ou les établissements qui conviendraient à votre enfant
- Être conscient que certains établissements manquent de places
- Participer activement aux journées portes ouvertes pour découvrir les établissements qui vous intéressent (**+ difficile cette année !**)
- Contacter plusieurs établissements pour obtenir des informations concrètes (projet pédagogique, immersion, langues, sport, etc.)
- Effectuer des simulations sur le site www.inscription.cfwb.be ou téléphoner au **0800/188.55** pour obtenir plus de renseignements
- Compléter le volet général et le volet confidentiel du FUI de votre enfant en veillant aux points importants: adresses, ordre de préférence des établissements visés, ...

●●● Le volet général

N° de formulaire : 12271

Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire

VOLET GENERAL

Personne(s) responsable(s)

Nom(s) et prénom(s)

Téléphone(s) du/des responsable(s)

Adresse(s) e-mail du/des responsable(s)

J'(nous) accepte(ons) de recevoir les courriers relatifs à l'inscription par email OUI / NON (biffer la mention inutile)

Personne(s) de contact

Adresse de contact (adresse unique à laquelle le courrier doit être envoyé)

Elève

Nom :

Corrections éventuelles :

1er prénom :

Corrections éventuelles :

Date de naissance :

Corrections éventuelles :

Code sexe :

Correction éventuelle :

Domicile actuel de l'élève :
(domicile connu de l'Administration)

Corrections éventuelles :

Domicile du 2ème parent :

Uniquement si les parents sont séparés et demandent que ce domicile serve de référence pour le calcul de l'indice composite plutôt que le domicile actuel de l'élève.

Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire
actuellement fréquentée :

Uniquement si ce domicile était plus proche de l'école que le domicile actuel et que l'élève n'a pas changé d'école. Il servira alors pour le calcul du coefficient "distance domicile-école primaire".

Ecole primaire d'origine

N° FASE :

Corrections éventuelles :

Nom :

Corrections éventuelles :

Adresse de l'implantation :

Corrections éventuelles :



- Coordonnées des responsables
- Coordonnées de l'élève Informations sur l'école primaire fréquentée par l'enfant au moment des inscriptions
- Informations que l'école primaire doit fournir
- Désignation de l'établissement secondaire
- Mention des priorités Indique si le volet confidentiel est complété de version papier ou électronique

●●● Le volet général

N° de formulaire : 12271

Code ISEF : Oui

Type d'enseignement :
(uniquement si l'enfant fréquente l'enseignement spécialisé)

Renseignements à fournir par l'école primaire d'origine

Date d'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée :

Langue d'immersion depuis la 3ème primaire :

Nom, date et signature du directeur de l'école primaire

Etablissement secondaire

Il s'agit de l'établissement secondaire qui correspond à la 1ère préférence des personnes responsables et dans lequel les documents d'inscription doivent être déposés.

N° Fase :

Nom de l'établissement :

Rue et n° :

Code postal : Localité :

Inscription en immersion OUI / NON* La demande vaut pour tous les établissements mentionnés sur le volet confidentiel, même si l'établissement de 1ère préférence n'organise pas l'enseignement en immersion.

Priorités

(uniquement dans l'établissement de première préférence et durant la période d'inscription)

"fratrie" OUI / NON* Oui si un frère, une soeur ou un mineur ou un majeur résidant sous le même toit fréquente l'implantation secondaire.

"enfant en situation précaire" OUI / NON* Oui si l'élève est issu
- d'un home ou famille d'accueil où il a été placé par le juge ou par un conseiller ou un directeur de l'aide à la jeunesse.
- d'un internat pour enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe.

"enfant à besoins spécifiques" OUI / NON* Oui si
- une intégration permanente est envisagée pour l'élève issu de l'enseignement spécialisé.
- ou si l'élève est atteint d'un handicap avéré et un projet d'intégration a été accepté par le chef d'établissement en concertation avec l'équipe éducative.

"enfant à besoins spécifiques" OUI / NON* Oui si
- une intégration permanente est envisagée pour l'élève issu de l'enseignement spécialisé.
- ou si l'élève est atteint d'un handicap avéré et un projet d'intégration a été accepté par le chef d'établissement en concertation avec l'équipe éducative.

"interne" OUI / NON* Oui si l'élève fréquente un internat organisé par le même pouvoir organisateur ou avec lequel il entretient une collaboration.

"parent prestant" OUI / NON* Oui si un des parents ou la personne investie de l'autorité parentale exerce tout ou partie de sa fonction rémunérée dans l'établissement secondaire.

Volet confidentiel

Le volet confidentiel est remis sous format papier OUI / NON*

Le volet confidentiel a été complété par la voie électronique OUI / NON*

* biffer la mention inutile

Date :

Le(s) responsable(s) légal (légaux) (nom(s) et signature(s))

- Code permettant l'accès au compte Cerbère lié à l'enfant

- Nom et prénom de l'enfant

- Informations permettant de joindre les parents

que les parents peuvent mentionner



●●● Le volet confidentiel

- 2 voies possibles pour le compléter:
 - Remplir le volet confidentiel en ligne sur l'application « CIRI Parents », accessible via www.inscription.cfwb.be

 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES | MonEspace

Pour poursuivre votre démarche,
connectez-vous à Mon Espace

AVANTAGE



Avec Mon Espace, **les citoyens et les membres des personnels de l'enseignement** peuvent gérer leurs **démarches administratives**, suivre leur état d'avancement et **échanger avec l'administration de manière rapide et sécurisée**.

Choisissez votre moyen de connexion

Avec Itsme



Avec eID



Avec un
code
de sécurité



Avec une
application
mobile



[Besoin d'aide ?](#)

- remplir le document papier et le remettre, sous enveloppe, à l'établissement de 1^{ère} préférence au moment de la demande d'inscription

●
C



N° de formulaire : 12271	
Code d'accès : zF+M6UfpLAc=	
Formulaire d'inscription en 1 ^{ère} année commune du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire	
VOLET CONFIDENTIEL	
À compléter par la voie électronique sur www.inscription.cfwb.be ou à remettre sous enveloppe fermée lors de la demande d'inscription dans l'établissement de 1 ^{ère} préférence	
Nom de l'élève :	
1 ^{er} prénom du titulaire :	
Téléphone(s) du/des responsable(s) :	
Adresse(s) e-mail du/des responsable(s) :	
<i>En maxicode (2 maximum)</i>	
Préférences (de la première à la dernière préférence)	
Reprendre l'établissement correspondant à votre 1 ^{ère} préférence.	
1 ^{ère} PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 5,5	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
2 ^{ème} PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 5,4	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
3 ^{ème} PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 5,3	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
4 ^{ème} PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 5,2	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
5 ^{ème} PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 5,1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :

Suite au verso

••• La période d'inscription

Du 1^{er} février au 5 mars 2021

Dépôt du FUI complété dans l'établissement
correspondant à la 1^{ère} préférence

AVANTAGE



Même si le volet confidentiel a été rempli en ligne
→ dans tous les cas, déposer le volet général dans
l'établissement de 1^{ère} préférence

••• La fin de la période d'inscription

Le 5 mars 2021 en fin de journée



Clôture des inscriptions



Plus aucune inscription ne pourra être enregistrée
jusqu'au 26 avril

●●● Il est important

- de s'assurer des préférences mentionnées et de leur ordre car l'enfant est susceptible d'être inscrit dans chaque établissement mentionné même si on tend à l'inscription dans la meilleure préférence
- d'être particulièrement attentifs à certaines informations du FUI car celles-ci ont une incidence sur le classement éventuel de l'enfant : adresse(s) invoquée(s), priorités, ...
- Il ne pas hésiter à faire des simulations
- de ne pas hésiter à mentionner plusieurs établissements sur le volet confidentiel : cela ne réduira pas les possibilités d'obtenir une place en ordre utile dans l'établissement de ère préférence, mais augmentera celles d'obtenir une place dans un établissement
- d'indiquer, sur le FUI, des coordonnées lisibles qui permettront des échanges d'informations plus rapides et plus fluides

●●● Fin de la période d'inscription

2 cas de figure possibles :

1. **Moins de demandes** que de places disponibles
→ tous les élèves sont inscrits
2. **Plus de demandes** que de places disponibles
→ l'établissement est complet
→ classement

••• Comment classe-t-on un établissement complet?

Le classement se fait en deux étapes et sur base des mêmes critères:

- 1° L'établissement va attribuer 80 % de ses places
- 2° La CIRI attribue ensuite les places restantes dans les établissements et établit les listes d'attente

••• Quels sont les critères de classement?

1° l'indice composite

2° le caractère « ISEF » ou non de l'école primaire d'origine (*ce qui n'est pas notre cas → ISE = 20*)

3° l'existence ou non d'une priorité


••• Les écoles « ISEF »

ISEF= écoles qui, dans le classement établi dans le cadre de l'encadrement différencié, sont les moins favorisées et scolarisent ensemble 40 % des élèves

→ 1^{ère} étape : 20,4 % des places sont attribuées aux élèves issus d'une école dite ISEF

• • • Les priorités

PRIORITY

- Au nombre de 5, hiérarchisées
-  Valables **uniquement** pour la 1^{ère} préférence et pendant la période d'inscription



••• Les priorités



1. Fratrie

- Acception large (familles recomposées, élèves résidant sous le même toit)
- Élève fréquentant l'établissement secondaire au moment de la période d'inscription

Documents? ex.: composition de famille

2. Enfant en situation précaire

- Enfant « placé »

Documents ? attestation ou une copie délivrée par l'école primaire d'origine

••• Les priorités



3. *Enfant à besoins spécifiques*

< spécialisé : intégration permanente totale

< besoins spécifiques fondés sur un handicap avéré + adaptations nécessaires et consignées dans un projet d'intégration (~~aménagements raisonnables~~)

4. Interne

L'élève va fréquenter un internat relevant du même PO ou ayant conclu une convention de collaboration avec l'établissement

5. Parent prestant

L'un des parents travaille **dans l'établissement secondaire** (*tout type de personnel*) et est rémunéré, dans le cadre d'un statut ou d'un contrat de travail

••• Le calcul de l'indice composite

- Calculé pour tous les élèves
- = résultat de la multiplication de 7 coefficients correspondant à 7 critères différents
- Classement par ordre décroissant d'indice composite



Calcul de l'indice composite

• Les 7 coefficients de l'indice composite



- Coefficient 1 : la préférence

Préférence	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 à 10 ^{ème}
Coefficient	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1

• • • Les 7 coefficients de l'indice composite

- **Coefficient 2** : la distance entre le domicile et l'école primaire

Proximité	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème} et au-delà
Coefficient	2	1,81	1,61	1,41	1,21	1

- **Coefficient 3** : la distance entre le domicile et l'établissement secondaire

Proximité	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème} et au-delà
Coefficient	1,98	1,79	1,59	1,39	1,19	1

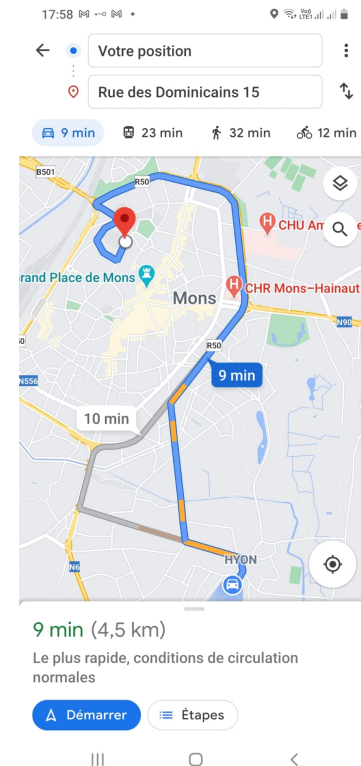
● ● ● Les 7 coefficients de l'indice composite

- **Coefficient 4** : la distance entre l'école primaire et l'établissement secondaire

Lorsque l'école primaire fréquentée par l'enfant se situe dans un rayon de 4 km de l'établissement secondaire, ce coefficient varie entre 1 et 1,54 selon les coefficients 2 et 3 obtenus précédemment (cf. tableau).

Critère des 4 km rencontré : valeur du coefficient en fonction des coefficients 2) et 3)

Coefficient distance ES >	1,98	1,79	1,59	1,39	1,19	1
Coefficient distance EP ↓						
2	1	1,054	1,108	1,162	1,216	1,27
1,81	1,054	1,108	1,162	1,216	1,27	1,324
1,61	1,108	1,162	1,216	1,27	1,324	1,378
1,41	1,162	1,216	1,27	1,324	1,378	1,432
1,21	1,216	1,27	1,324	1,378	1,432	1,486
1	1,27	1,324	1,378	1,432	1,486	1,54



• Les 7 coefficients de l'indice composite

- Coefficient 5 : l'immersion

→ 1 ou 1,18

Condition: l'élève suit un enseignement en immersion depuis la 3^{ème} primaire au moins et souhaite poursuivre dans la même langue

- Coefficient 6 : l'offre scolaire dans la commune de l'école primaire d'origine **(pour nous, ce sera donc 1 car beaucoup d'écoles !!!)**

→ 1 ou 1,51

Condition: il n'y a pas sur le territoire de la commune de l'école primaire de l'élève au moins un établissement confessionnel et un établissement non confessionnel

• • • Les 7 coefficients de l'indice composite

- Coefficient 7 : les partenariats pédagogiques
→ 1 ou 1,51

Rmq : on ne peut cumuler les 1,51 des coefficients 6 et 7 (pas grave pour nous puisque partenariat)

➔ On multiplie chacun des coefficients pour obtenir l'IC

$$\text{Ex.: } 1,5 \times 1,81 \times 1,19 \times 1,27 \times 1 \times 1 \times 1 = 4,1031795$$

●●● Notre partenariat pédagogique

1. Ecoles primaires partenaires



N° FASE : 1182/2318

Nom et adresse : Ecole fondamentale libre Saint-Louis
Rue de la Culture, 18
7011 Ghlin

N° FASE : 4806/2314

Nom et adresse : Ecole fondamentale libre Saint-Louis
Rue Franche 22
7020 Nimy

N° FASE : 1177/2309

Nom et adresse : Ecole primaire libre – Externat Saint-Joseph
Rue des Clercs 34
7000 Mons

N°FASE : 5758/2308

Nom et adresse : Ecole primaire libre Saint-Joseph de Hyon
Rue des Canadiens, 16B
7022 Hyon

2. Etablissement secondaire partenaire

N° FASE : 1199 / 2351

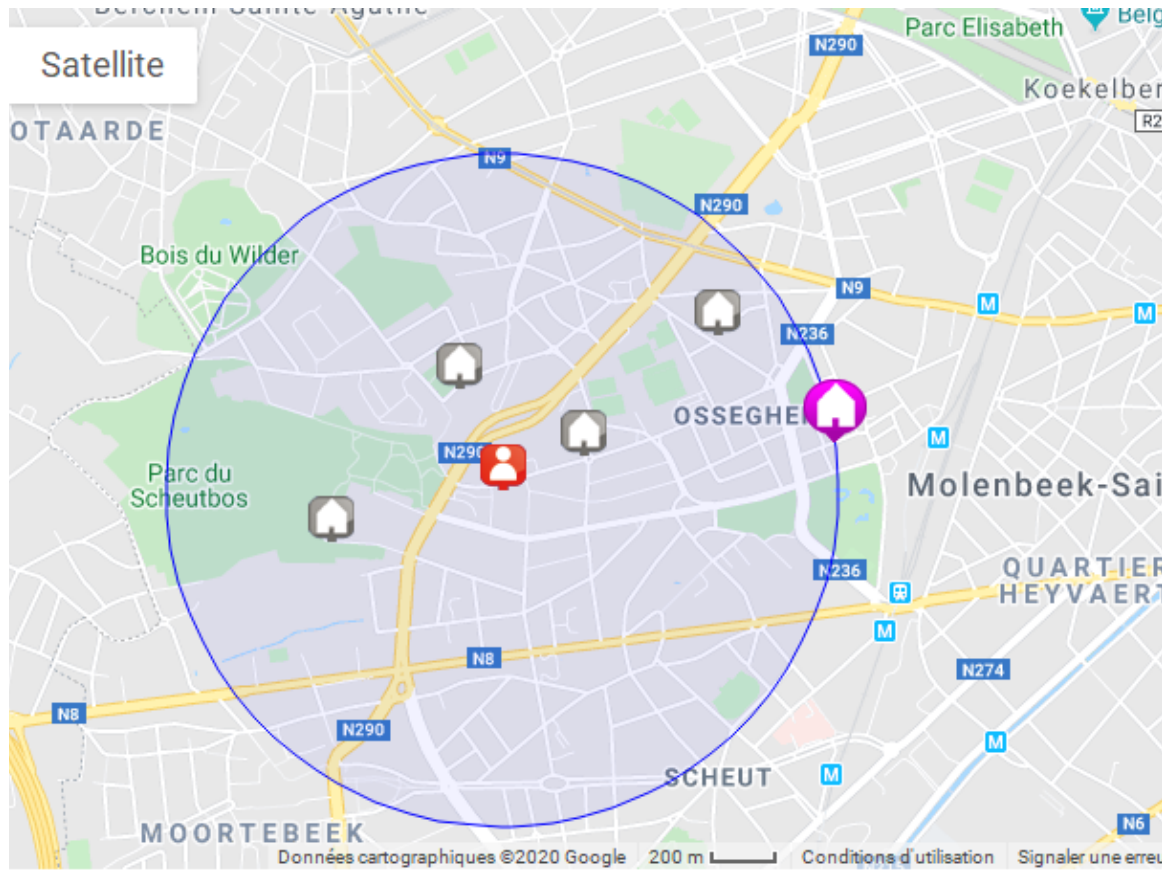
Nom et adresse : Centre Scolaire Saint-Stanislas
Rue des Dominicains, 15
7000 Mons

- comment calcule-t-on les coefficients 2 et 3?

Coefficient 2 : combien d'écoles primaires **du même réseau** sont-elles plus proches de mon domicile que celle que mon enfant fréquente actuellement ?


Coefficient 3 : combien d'établissements secondaires **du même réseau** sont-ils plus proches de mon domicile que celui dans lequel je souhaite inscrire mon enfant?

Remarque : possibilité de changer de réseau et de désigner des établissements de réseaux différents



Calcul de la proximité

Domicile : 

École primaire fréquentée ou établissement secondaire visé : 

Écoles ou établissements du même réseau plus proches : 



●●● Qu'entend-on par domicile?

Principe : il s'agit du domicile de l'enfant et des parents au moment de la période d'inscription.

Il est **pré-imprimé sur le FUI.**

Si plus d'actualité (déménagement), les parents **doivent** le modifier et prouver le changement d'adresse !!!

Domicile actuel de l'élève :
(domicile connu de l'Administration)

Rue du Vautour, 12
1000 BRUXELLES


Corrections éventuelles :



Domicile du 2ème parent :

Uniquement si les parents sont séparés et demandent que ce domicile serve de référence

•••D'autres domiciles?

 Dans certaines situations, il est **possible d'invoquer des domiciles alternatifs**

Deux questions à se poser :

- 1) Les parents sont-ils domiciliés à deux adresses différentes?
 - 2) A la date d'inscription dans l'enseignement primaire de l'école actuelle, l'enfant ou un des parents était-il domicilié à une adresse plus proche de cette école qu'actuellement?
- Si NON aux 2 questions → domicile pris en compte = **domicile actuel** = pas de choix de domicile
 - Si OUI à 1 ou 2 questions → **choix possible et important**

1. Les parents sont séparés

Il est **possible** de faire valoir le domicile du parent chez qui l'enfant n'est pas domicilié !

→ cette adresse est alors utilisée pour l'ensemble du calcul de **l'indice composite** et la détermination de **l'indice socio-économique de quartier (ISE)**

Domicile actuel de l'élève : (domicile connu de l'Administration)	rue des chats, 10 1082 BERCHEM-SAINTE-AGATHE
<i>Corrections éventuelles :</i>
Domicile du 2ème parent : Uniquement si les parents sont séparés et demandent que ce domicile serve de référence pour le calcul de l'indice composite plutôt que le domicile actuel de l'élève.	<div style="background-color: yellow; width: 100%; height: 40px;"></div>
Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée : Uniquement si ce domicile était plus proche de l'école que le domicile actuel et que l'élève n'a pas changé d'école. Il servira alors pour le calcul du coefficient "distance domicile-école primaire".	<div style="border: 1px dashed gray; width: 100%; height: 40px;"></div>

École primaire d'origine



peut avoir un effet favorable pour l'un des coefficients, MAIS défavorable sur l'autre

2. Depuis l'inscription dans l'école actuellement fréquentée, la famille a déménagé, mais l'enfant n'a pas changé d'école

Il est **possible** de faire valoir le domicile au moment de l'inscription dans l'école (niveau primaire) si l'adresse se situait alors à proximité

→ ce domicile n'est pris en compte que pour le coefficient de proximité « domicile – école primaire »

Domicile actuel de l'élève : rue des chats, 10
(domicile connu de l'Administration) 1082 BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Corrections éventuelles :
.....
.....
.....

Domicile du 2ème parent :
Uniquement si les parents sont séparés et demandent que ce domicile serve de référence pour le calcul de l'indice composite plutôt que le domicile actuel de l'élève.

Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée :
Uniquement si ce domicile était plus proche de l'école que le domicile actuel et que l'élève n'a pas changé d'école. Il servira alors pour le calcul du coefficient "distance domicile-école primaire".



Ecole primaire d'origine



- Il est possible de cumuler les hypothèses
- Dans tous les cas, si l'invocation d'un autre domicile que le domicile actuel est possible, **procéder à une simulation et/ou appeler le**



**Numéro vert
0800 188 55**

Ces informations serviront de base à **deux** des **sept** coefficients de l'indice composite

→ Une erreur peut avoir de lourdes conséquences si un classement doit intervenir !!!



ssen

Rue Jules Delhaize

Rue Osseghem

Ossegemstraat



••• Preuve ?

→ Il faut établir toute situation pouvant influencer sur l'éventuel classement (adresse(s) ou priorité)

Type des documents à remettre à l'établissement secondaire:

- ✓ Composition de ménage
- ✓ Historique des domiciles
- ✓ Impression des données contenues sur la carte d'identité



Ils sont disponibles **gratuitement** sur l'application « **Mon Dossier** » accessible sur le site du SPF Intérieur à l'adresse suivante : www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier.



rappel : en dehors de cette hypothèse, le FUI suffit pour s'inscrire

●●● L'accusé de réception

A établir en 2 exemplaires lors de la demande d'inscription si elle est introduite durant la période d'inscription.
Un exemplaire pour le(s) responsable(s) légal (légaux), l'autre à conserver dans l'établissement

Accusé de réception d'une demande d'inscription en 1ère année commune de l'enseignement secondaire ordinaire

Coordonnées de l'établissement :

Etablissement

ATHENE ROYAL LEONARDO DA VINCI (N° 33)
Rue Chomé-Wyns , 5
1070 BRUXELLES (ANDERLECHT)

Implantation

N° 51
Rue Chomé-Wyns , 5
1070 BRUXELLES (ANDERLECHT)

Je soussigné(e) Stéphane Nelissen, chef d'établissement (réseau CF).

Atteste qu'une demande d'inscription a été enregistrée pour :

- Nom et prénom de l'élève: **DA SILVA TINA**

- FUI n°**55346**

Les données prises en considération pour le classement de l'élève sont les suivantes:

Domicile de référence: (géolocalisation NON REALISEE!) - latitude : 0,0 - longitude : 0,0	Rue des Ateliers , n°48 1080 BRUXELLES (MOLENBEEK-SAINT- JEAN)	Indice socio-économique du quartier: indisponible
Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire d'origine:		néant
N° FASE de l'école primaire d'origine: scolarisé en dehors de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française	ISEF: NON Type: sans objet	
Au moins un établissement secondaire de chaque caractère se trouve dans la commune de l'école primaire d'origine: NON		
L'établissement secondaire a conclu une convention de partenariat pédagogique: NON		
Priorité principale: aucune priorité		
Sollicite une inscription en immersion: NON		
Est inscrit depuis la 3 ^{ème} année primaire en enseignement en immersion: NON		

Date et signature du chef d'établissement (réseau CF) ou du
représentant du Pouvoir Organisateur(réseau subventionné):

Cachet de l'établissement

Je (Nous) soussigné(e)(s) , responsable légal(e)(légaux) de **DA SILVA TINA**, confirme(ons) que les données mentionnées ci-dessus sont celles que je (nous) souhaite(ons) voir prises en considération pour le classement de **TINA** dans le cadre de son inscription en 1ère année commune de l'enseignement secondaire.

*** Attention : une géolocalisation automatique peut être inexacte et fausser votre classement. Il est conseillé de la vérifier.**

Date et signature du ou des responsables légaux:

PERIODE DE TEST: Ce document n'a pas valeur d'accusé de réception!

●●● Un exemple de classement

10 places

15 demandes

→ Établissement complet

→ Attribution de 80% des places disponibles par l'établissement:

- 8 élèves en OU (Ordre Utile)
- 7 élèves à classer

PRENOM	ISEF	PRIORITE	INDICE COMPOSITE	POSITION CLASSEMENT
Thierry	oui	Aucune	4,9626	1 OU
Patrycja	oui	Aucune	4,7262	2 OU
Thomas	non	Fratie	7,5849	3 OU
Mélanie	non	Fratie	5,8859	4 OU
Dana	non	Besoins spécifiques	2,31	5 OU
Frédérique	non	Parent prestant	5,6659	6 OU
Virginie	non	Aucune	6,1958	7 OU
Calvin	non	Aucune	5,4648	8 OU
Marie-France	non	Aucune	5,2981	-
Lydia	non	Aucune	4,8661	-
Cruciano	non	Aucune	4,8661	-
Géraldine	oui	Aucune	4,1159	-
Olaf	non	Aucune	3,7719	-
Jacques	non	Aucune	3,5738	-
Pascal	non	Aucune	3,3278	-



John Doe

●●● Le classement de la CIRI

3 étapes :

- 1) Atteindre si possible le quota de 20,4 % d'élèves ISEF
 - 2) Classement des prioritaires qui n'auraient pas obtenu de place en ordre utile **(OU)**
 - 3) Classement sur base de l'indice composite
- La CIRI complète les établissements et établit des listes d'attente

••• Le classement de la CIRI - information

AVANTAGE

- Par **courrier** et **e-mail** pour ceux qui l'ont demandé
- Début **avril**
- Information concernant les **détails du classement** et la **suite de la procédure**



••• Après le classement de la CIRI

3 situations possibles :

1) L'élève obtient sa **1^{ère} préférence** ①

2) L'élève obtient **une des préférences** et est **en liste d'attente dans un ou plusieurs établissements**

ex. : ①②③④⑤

3) L'élève est **en liste d'attente dans toutes ses préférences**

ex. : ①②③④⑤

●●● Evolutions possibles

1) ① → place acquise, plus de changement **sauf** désistement !

2) ①②③④⑤

30 juin: ①②③④⑤

19 août : ①②③

23 août : ①②

1^{er} septembre rentrée en ②

Remarque: la remise des CEB



À retenir : tant qu'il y a une liste d'attente, les mouvements sont possibles !!!

••• les inscriptions chronologiques



- A partir du 26 avril 2021
- Par **ordre chronologique**, à la suite des inscriptions enregistrées entre le 1^{er} février et le 5 mars
- Demande à introduire avec le FUI (ou son duplicata) **dans chaque établissement** où on veut s'inscrire
 - Le parent reçoit une attestation d'inscription ou de refus d'inscription
- Inscription chronologique = assimilé à moindre préférence

Ex.: ①②③④⑤

6 juillet: ①②③④⑤

●●● Des renseignements complémentaires

- Le numéro vert **0800/188.55** ou inscription@cfwb.be
- L'application « CIRI parents »



••• Des renseignements complémentaires

- Le site www.inscription.cfwb.be

DÉCRET INSCRIPTION La procédure d'inscription | Les outils | À télécharger | Le décret | Contact



**INSCRIPTION
EN PREMIÈRE ANNÉE SECONDAIRE**

Calendrier 2021-2022

- jusqu'au 31 JANVIER**
Le formulaire d'inscription
- du 1 FÉVRIER au 5 MARS
La période d'inscription
- du 4 MARS au 25 AVRIL
Le classement
- du 26 AVRIL au 31 AOÛT
La reprise des inscriptions
- à partir du 01 SEPTEMBRE
La rentrée scolaire

 **Numéro vert
0800 188 55**

- Le site www.externatsaintjoseph.be

MATERNELLE PRIMAIRE Bonjour, cedriccordier SECONDAIRE

CENTRES SCOLAIRES MATERNELLE PRIMAIRE CONTACT APSCHOOL



Externat Saint-Joseph
Excellence, Engagement, Optimisme

Actualités Bonjour, cedriccordier

CENTRES SCOLAIRES MATERNELLE PRIMAIRE CONTACT APSCHOOL

INSCRIRE SON ENFANT EN PREMIÈRE SECONDAIRE !

PUBLIÉ LE 27 JANVIER 2021

Vous êtes parents d'un élève de P6 et vous vous posez encore de nombreuses questions sur le processus d'inscription en première secondaire ? Alors, visionnez une petite vidéo, sous forme de dessin animé, reprenant les grandes étapes de la procédure d'inscription. Mieux encore, découvrez la vidéo du webinar sur le processus des inscriptions en 1ère année commune, à l'attention des parents d'élèves !

Centre Scolaire de **Hyon**

Lire plus > **INSCRIRE SON ENFANT EN PREMIÈRE SECONDAIRE !** 

••• Du côté du Centre scolaire Saint-Stanislas ?

- Actuellement, il y a 216 places disponibles au Collège pour l'an prochain.
- On espère que CIRI augmentera ce nombre à 225 places durant le processus...
- On s'attend à environ 275 demandes !!!
- Document : infos complètes inscriptions (site)



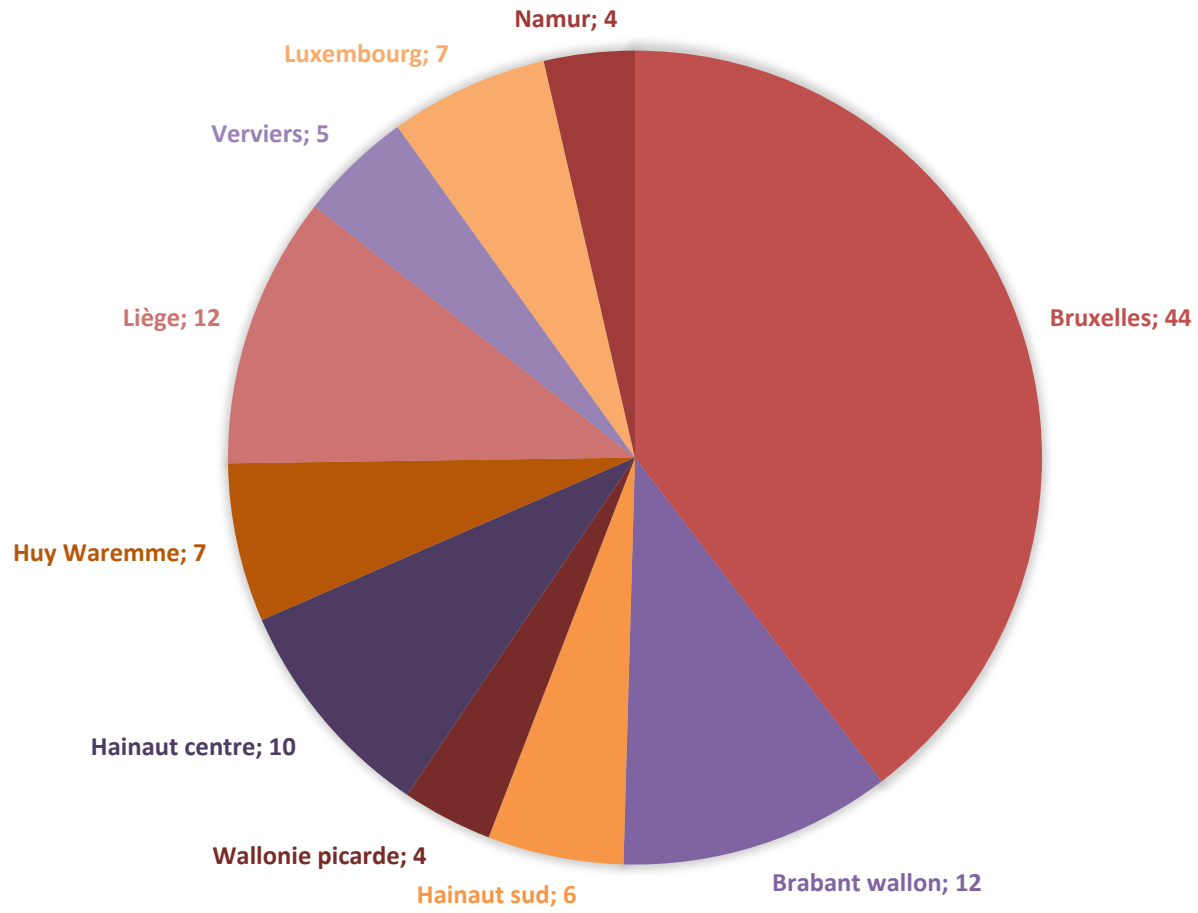
••• Grande période de stress !!!



••• Quelques chiffres concernant l'exercice 2020

- 53.201 FUI générés initialement
- 48.249 FUI ont été déposés durant la période d'inscription
- 111 implantations sur 480 ont dû recourir à un classement à l'issue de la période d'inscription (en mars 2020)

ETABLISSEMENTS COMPLETS



••• Quelques chiffres concernant l'exercice 2020 (suite)

- 40.342 élèves ont directement obtenu une place dans leur établissement de 1^{re} préférence, soit près de 84%
 - 7.907 élèves ont été concernés par le classement de la CIRI (avril 2020)
 - A l'issue du classement de la CIRI :
 - 3.274 élèves ont obtenu leur 1^{re} préférence
 - 2.782 élèves ont obtenu une autre préférence
 - 1.851 élèves sont uniquement en liste d'attente
- ➔ A l'issue de ce classement en avril 2020, 90,4% des élèves ont obtenu leur 1^{re} préférence (77% à Bruxelles)

●●● Assistance et aide pour les parents

- Le numéro vert **0800/188.55**
- Les **documents informatifs** transmis avec le FUI
- Le site <https://inscription.cfwb.be> entièrement refondu et modernisé
- L'**application « CIRI parents »** qui permet:
 - d'encoder **en ligne** le **volet confidentiel**
 - de procéder à une **simulation** du calcul de l'indice composite et de recevoir de l'aide concernant les adresses à invoquer
 - de **consulter en ligne la situation d'inscription d'un enfant**.

••• Remerciements



**pour votre attention et
bonne chance !**



**Numéro vert
0800 188 55**